

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°26-2022

Agroalimentaire

Modifications temporaires de recette et dérogations d'étiquetage liées à la crise en Ukraine : la CFDT Agri-Agro appelle à la plus grande vigilance

Face à la pénurie d'huile de tournesol, les industriels se voient autorisés à modifier les recettes de fabrication. Il n'aura fallu que deux mois de concertation avec les entreprises agroalimentaires et les distributeurs pour que le ministère de l'Economie autorise les modifications avec le plus grand flou autour de la qualité et la véracité des étiquetages pour les consommateurs pendant 6 mois.

Les dérogations acceptées sont a priori accordées pour une durée de 6 mois maximum, à compter de la date de la demande. Elles feront l'objet d'un réexamen au bout de 3 mois.

S'il est concevable que des mesures soient prises pour pallier la pénurie et ne pas rompre une partie de la fabrication alimentaire et l'approvisionnement de certains aliments, la CFDT Agri-Agro appelle à la plus grande vigilance.

Il n'est pas acceptable que les produits distribués n'aient pas un étiquetage immédiatement opérationnel et efficient sur l'utilisation des produits de remplacement. Il y va de la santé publique : en effet, certaines des substances utilisées peuvent être des allergènes éventuels, voire des produits décriés par le passé pour leurs effets néfastes. La transparence ne nous paraît pas suffisante à ce jour pour garantir totalement la sécurité sanitaire consommateurs.

Dans un contexte où l'industrie agroalimentaire est déjà pointée du doigt sur d'éventuelles négligences de fabrication, les moyens de contrôle seront-ils à la hauteur ?

Pour la CFDT Agri-Agro, si le sujet de l'approvisionnement alimentaire doit être traité dans cette période difficile liée au conflit en Ukraine, il ne saurait être question de sacrifier la transparence des étiquetages, ni la fabrication responsable et résiliente – que les citoyens appellent de leurs vœux – au seul diktat de l'économie et du financier ou, pire encore, à un effet d'aubaine.

Fait à Paris, le 29 avril 2022

Contacts :

Véronique DOURNEL, Secrétaire nationale : 06.72.15.34.11
Franck TIVIERGE, Secrétaire national : 06.87.31.21.80
Presse : 06.89.04.25.27